

Nombre de membres en exercice: 10	Séance du 01 avril 2022
Présents : 7	L'an deux mille vingt-deux et le premier avril l'assemblée régulièrement convoquée le 01 avril 2022, s'est réunie sous la présidence de Ernest HAMM Sont présents: Ernest HAMM, Frédéric RICHERT, Franck LOUTRE, Grégory MOTSCH, Martine GEORGES, Michel GEORGES, Jordan MAHDADI
Votants: 8	Représentés: Fanny HECKEL par Frédéric RICHERT Absents excuses: Pierre ELLMANN, Fanny HECKEL, Yannick MARTIN Secrétaire de séance: Aurélie LONGFORT Public présent: ./.

Le maire ouvre la séance à 19h40 avec, à nouveau, "toutes nos pensées en direction des victimes ukrainiennes innocentes des crimes commis par des responsables meurtriers ainsi qu'aux personnes déplacées qui ont dû quitter leur pays."

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 4 mars 2022 en signant le registre des délibérations.

Délibération n° 2022 04 01 : Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Aurélie LONGFORT, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance du Conseil Municipal.

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2022 04 02 : Budget Principal : approbation compte de gestion 2021

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le compte de gestion 2021 de la commune transmis par le receveur municipal. Il invite à approuver ce compte de gestion avec lequel le compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Budget Principal	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	300 565.23	529 499.96	830 065.19
Dépenses	308 326.87	219 900.42	528 227.29
Résultat propre de l'exercice	- 7 761.64	309 599.54	301 837.90
Report de l'exercice 2020	55 953.47	431 844.24	487 797.71
Résultat de clôture 2021	48 191.83	375 660.37	423 852.20

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et statuant à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 de la commune établi par M. le receveur municipal.

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2022 04 03 : Budget Principal : approbation compte administratif 2021

Le Maire remercie Michel GEORGES pour sa participation à la préparation du Budget. Il quitte la salle et lui laisse la présidence.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Michel GEORGES délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par

le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Budget Principal	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	300 565.23	529 499.96	830 065.19
Dépenses	308 326.87	219 900.42	528 227.29
Résultat propre de l'exercice	- 7 761.64	309 599.54	301 837.90
Report de l'exercice 2020	55 953.47	431 844.24	487 797.71
Résultat de clôture 2021	48 191.83	375 660.37	423 852.20

Restes à réaliser : 208 356.64

Besoin de financement total et virement à la section d'investissement : 160 164.81

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

160 164.81	au compte 1068 (recette d'investissement)
215 495.56	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2022 04 04 : Budget Principal : vote du budget primitif 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le budget primitif de la commune pour l'exercice 2022 tel qu'il est présenté par le maire et qui s'élève à :

- Dépenses et recettes d'investissements : 485 918.50 euros
- Dépenses et recettes de fonctionnement : 401 545.56 euros

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

Décisions du Maire

Sans objet.

Divers - informations

- Anniversaires : STEIBEL Jeannine 86 ans et GANGLOFF Sonia 70 ans

- Compte-rendu de la convocation du Maire au Tribunal Paritaire le 15 mars 2022 concernant la rupture du bail de fermage avec Mme GIRARDIN Mariette : une décision sera prise par le tribunal pour le 08 juin 2022.

- La réunion de la commission de contrôle de la liste électorale a eu lieu le 17 mars 2022.

- Compte-rendu de la réunion des adjoints et de la commission sociale du jeudi 17 mars à 19h30 :

- Remise des dons pour les personnes déplacées de l'Ukraine du samedi 19 mars : l'emballage a eu lieu le lundi 21 mars. Les colis ont été déposés à la communauté de communes de Phalsbourg. Le Maire remercie les administrés ayant répondu à l'invitation et le conseiller qui les a réceptionnés. Il remercie beaucoup Lindsay, Patricia, Gwenaëlle et Sandra qui ont emballé les articles dans des cartons avec une étiquette en Français et en Ukrainien.

- Organisation d'une fête au village le 11 septembre prochain : Réunion de travail le 22 avril.

- Fête des aînés : confirmation pour le 15 mai. Le traiteur et l'animateur pour la musique sont réservés. Les invitations seront envoyées prochainement.

- La réunion du Conseil Syndical PETR a eu lieu le 30 mars dernier dans notre salle d'activités à 18h. Le Maire remercie les conseillers présents pour le service à l'issue de cette réunion.

Travaux en cours :

- Aire de stationnement et de rencontre : un courriel a été envoyé à l'UTT pour signaler le début des travaux avant la réfection de la route départementale.

- Vieux Chemin : L'appel d'offre sera bientôt lancé avec la Communauté de Communes de Phalsbourg.

- Aménagement Foncier : la commission permanente du Conseil Départemental lors de sa séance du 14 mars 2022 a autorisé l'institution de la commission intercommunale d'aménagement foncier des communes de Berling - Hangviller.

- Le Syndicat des Eaux de Wintersbourg a une dette de 9 967.50€, une subvention accordée à la commune en 2017. Les délégués de la commune les relanceront à la réunion du comité syndical le 2 avril.

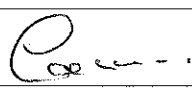
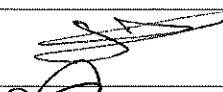
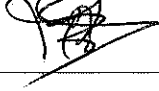
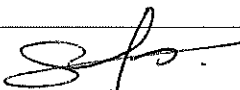
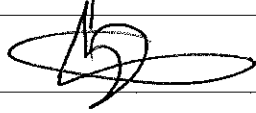

- Décharge : le brûlage des déchets verts n'aura plus lieu à l'avenir. Nous pouvons toujours les stocker dans notre décharge. Nous ferons appel à l'entreprise Holtzinger pour le broyage.

- Tableau tours de garde assesseurs à finaliser. Un courriel de convocation d'office sera envoyé pour les plages horaires vacantes.

Prochaines réunions du conseil municipal prévues : 13 mai, 1er juillet, 9 septembre, 21 octobre et 2 décembre 2022.

Le Maire clôt la séance à 22h30.

Récapitulatif des délibérations de la séance du 01/04/2022 : Délibérations n° 2022/04/01, 2022/04/02, 2022/04/03, 2022/04/04.

Conseillers présents	Signatures	Conseillers présents	Signatures
Ernest HAMM		Franck LOUTRE	
Pierre ELLMANN		Jordan MAHDADI	
Martine GEORGES		Yannick MARTIN	
Michel GEORGES		Grégory MOTSCH	
Fanny HECKEL		Frédéric RICHERT	